



TVA et taxes pour boutique au Luxembourg depuis la France

Par Sabrynah

Bonjour, je vais ouvrir une boutique en ligne au Luxembourg et j'ai déjà trouvé un entrepôt pour stocker les produits. J'ai consulté les règles de TVA luxembourgeoises et les accords avec la France mais certains points restent flous. Notamment, comment gérer la TVA si je vends à des clients français : je dois facturer la TVA luxembourgeoise ou appliquer celle de la France?? Et côté impôt sur les sociétés, quels frais fixes sont réellement obligatoires pour une structure de taille modeste?? Merci d'avance pour vos conseils.

Par Viak

Bonjour,
Pour les ventes à des clients français, tu factures la TVA luxembourgeoise si tu ne dépasses pas 10 000 EUR de ventes par an. Au-delà, tu devras appliquer la TVA française. Tu peux aussi t'inscrire au guichet unique (OSS) pour gérer la TVA de toutes tes ventes dans l'UE.

Concernant les frais fixes pour une petite entreprise au Luxembourg, il faut prévoir les coûts liés à la comptabilité, les cotisations sociales, l'assurance responsabilité civile, le loyer de l'entrepôt et les frais bancaires. L'impôt sur les sociétés est de 17 %, avec des réductions possibles pour les petites structures.

Il est aussi conseillé [[url=https://www.avocat-escoffier.fr/jici/](https://www.avocat-escoffier.fr/jici/)] de consulter un avocat d'affaires pour t'aider à naviguer dans les aspects juridiques, comme la gestion de la TVA et la structuration de ta société. Un avocat spécialisé pourra t'apporter des conseils personnalisés pour respecter les obligations fiscales et contractuelles, surtout en matière de TVA intracommunautaire et de fiscalité européenne. Bonne chance :)

Par Arnold09

Pour la TVA : si tu vends à des particuliers en France, c'est TVA française au-delà de 10 000? (sinon tu peux rester en luxembourgeoise). Le plus simple reste souvent l'OSS. En B2B, tu factures généralement hors TVA avec autoliquidation. Côté charges, pour une petite structure : comptable, domiciliation et dépôt des comptes, c'est le minimum. Et pense à vérifier tes partenaires ([[url=http://bureau-de-verification.fr/comment-verifier-siret/](http://bureau-de-verification.fr/comment-verifier-siret/)][SIRET](#)[/url], etc.), y a des guides pour ça et ça évite pas mal de galères.